



**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LINIERS
AYANT TENU SCÉANCE LE JEUDI 27 JUIN 2024**

(Convocation du 20 juin 2024)

Ouverture de la séance à 18h 32.

Présents : M^{me} Bénédicte BOURDEREAU, M^{me} Mélanie COSTES, M. Patrice DEMUTH, M. Pascal FAIDEAU, M^{me} Julie JAMAIN, M^{me} Danielle LAVAU, M^{me} Lucie MINOT, M. Philippe PLAT, M. Vincent POHIN, M^{me} Odile ROCHARD, M. Jacky SURREAU.

Excusés ayant donné pouvoir :

- M. Arnaud DEMUTH
- M^{me} Amélie LACOMBE
- M. Vincent MARTIN

Absent non représenté : M. Eddy PICAUD

- Les votes porteront sur 14 suffrages

Secrétaire de Mairie : M^{me} Élise RINAUD.

Public : 4 personnes présentes dans la salle.

Documents fournis :

- La convocation en date du 20 juin 2024,
- les procès verbaux des CM du 23 mai et du 06 juin 2024.

1. SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Patrice DEMUTH.

2. APPROBATION des PV des 23 mai et 06 juin 2024 :

- Les PV sus-cités sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

3. DÉLIBÉRATIONS

❖ **3.1 : Acceptation d'un don fait par une association de la Commune de Liniers (M. Pascal FAIDEAU).**

Monsieur le Maire présente cette largesse décidée par l'Assemblée Générale de l'association - Les Planteurs de Patates. Ce don d'un montant de 1 850.00 € sera destiné à financer une partie de l'achat d'un nouveau toboggan pour les petits. Le reste à charge pour la commune sera de 305.20 € TTC hors travaux de pose.

Après mise au vote, cette proposition de la part de l'Assemblée Générale de l'association sus-citée est acceptée par 13 voix pour, Monsieur Jacky SURREAU, membre de cette association, n'ayant pas participé au vote.

En conséquence, ce don est accepté et sera porté au budget à la rubrique 10251.

De plus la commune fournira une plaque commémorative pour rappeler l'implication de cette association d'entraide et de solidarité dans la vie publique de la Commune de Liniers, plaque qui sera posée sur le jeu avant son inauguration le 6 juillet.

❖ **3.2 : Numérotation de voirie de la parcelle D851 située route de Lavoux (M. Pascal FAIDEAU).**

Monsieur le Maire explique que cette parcelle est destinée à recevoir une nouvelle habitation qui aura son accès route de Lavoux. En conséquence, le numéro attribué sera le **1 Bis**.

Proposition approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

4. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses, juste quelques rappels sur les journées d'activités à venir :

- 06 juillet, fête du village avec inauguration nouveau toboggan,
- 8, 9, 10 juillet, journées d'activités des jeunes de Liniers,
- 13 août à Liniers de 10h à 12h et de 14h à 16h, Grand Poitiers Sports - Vacances Sportives.

Fin du conseil : 18h 47mn

Durée du conseil : ¼ h.



Patrice DEMUTH - 2^{ème} adjoint
Le 1^{er} juillet 2024